

Rivière-du-Loup, le 10 octobre 2006

Bureau du BAPE
Commission d'examen conjoint
Édifice Lomer-Gouin,
575, rue Saint Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna

Monsieur le président et messieurs les commissaires,

Ayant toujours un intérêt marqué pour le projet du terminal méthanier d'Énergie Cacouna, la Commission de développement du parc portuaire de Gros-Cacouna a consulté les nouveaux documents que le promoteur, TRANSCANADA PIPELINES LIMITED et PETRO-CANADA, a déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Notre organisme a donc pu se familiariser avec les modifications apportées à la conception du projet et à la nouvelle méthode de construction des installations maritimes. Même si notre organisme ne dispose pas de toute l'expertise technique pour évaluer les modifications apportées au projet, les membres m'ont demandé de transmettre leurs observations à la Commission d'examen conjoint.

En tout premier lieu, je vous confirme que les dernières modifications apportées par le promoteur ne remettent aucunement en question la position que la Commission de développement du parc portuaire de Gros-Cacouna a présenté à la Commission d'examen conjoint, lors de la deuxième partie des audiences publiques sur l'environnement qui se sont tenues en juin dernier à Cacouna. On se souviendra qu'à cette occasion, nous avons principalement traité des impacts qu'aurait le projet de terminal méthanier sur l'utilisation des infrastructures portuaires actuelles, sur le développement du port de Gros-Cacouna dans son ensemble et de son positionnement stratégique grâce à la présence d'une nouvelle source d'énergie en région. À plusieurs égards, ces modifications renforcent notre position en faveur de la réalisation de ce projet.

.../2

L'approche utilisée par le promoteur, tout au long du processus d'enquête et des audiences publiques, nous confirme sa préoccupation constante à vouloir réaliser un projet de qualité, en respectant notre milieu et son environnement. Cette obligation de visibilité, d'ouverture et d'écoute que s'est donné TRANSCANADA PIPELINES ET PETRO CANADA et ce, depuis le tout début du projet, permet à toute la population et aux organismes qui la représentent de suivre chacune des étapes de développement du projet, d'en connaître les enjeux et, surtout, de participer activement aux différents processus de consultation.

Concernant les modifications proposées, nous comprenons que la nouvelle méthode de construction des installations maritimes, la relocalisation de la cheminée de ventilation ainsi que l'ajout de bassins de rétention de déversement de gaz naturel liquéfié (GNL) sont tous des éléments qui améliorent le projet initial, en procurant une meilleure qualité des ouvrages maritimes, en accroissant la sécurité du site et en diminuant, de façon significative, les impacts environnementaux. Nul doute que pour la Commission de développement du parc portuaire de Gros-Cacouna, le dépôt de ces modifications ne fait qu'améliorer le projet et nous démontre, encore une fois, que le promoteur agit de façon transparente et responsable et ce, malgré le risque de devoir retarder l'échéancier de réalisation du projet.

Notre organisme, qui a pour mission le développement du port de Gros-Cacouna, demeure convaincu que le projet de terminal méthanier d'Énergie Cacouna représente une opportunité de développement régional indéniable. Pour la Commission de développement du parc portuaire de Gros-Cacouna, en voici les principaux avantages :

- ⇒ un ajout d'activités et de services au port de Gros-Cacouna, ce qui lui permettrait un positionnement supérieur;
- ⇒ un développement économique régional généré par l'accessibilité au gaz naturel;
- ⇒ un parc industriel à grand gabarit plus attractif en raison de l'accessibilité du gaz naturel et de la présence d'un port de mer.

Pour toutes ces raisons, nous serions satisfaits que la Commission d'examen conjoint accueille favorablement les modifications proposées par le promoteur du projet d'implantation d'un terminal méthanier à Gros-Cacouna.

Au nom des membres de la Commission de développement du parc portuaire de Gros-Cacouna, permettez-moi de vous remercier pour l'attention que vous porterez à nos observations.

Veuillez accepter mes salutations distinguées.

Jacques M. Michaud, président
Commission de développement du parc portuaire de Gros-Cacouna